

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021



L'an 2021 et le 18 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Socio-Culturelle sous la présidence de Gwenaël GUILLERME, Maire.

Présents : Mme GUILLERME Gwenaël, Maire, Mme VAILLANT Monique, M. MICHEL Eric, Mme BUSSON Sophie, M. BOURY Pascal, Mme DEROCHE Rachel, M. CADIEU Jimmy, M. COURANT Anthony, Mme SOEN Sylvie, Mme LEGAVRE Alexandra, M. MAHUAS Hervé

Excusée ayant donné procuration : Mme TISON Virginie à Mme VAILLANT Monique

Excusée : Mme BOURY MONNERAYE Céline

A été nommé secrétaire : M. MAHUAS Hervé



DE L'OUST à BROCELIANDE COMMUNAUTE : PRISE DE COMPETENCE MOBILITE

De L'Oust à Brocéliande Communauté a voté, lors de sa séance du 25 février 2021, la prise de compétence Mobilité dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Cette décision a été acceptée par le conseil municipal par 11 voix pour et une abstention.

La prise de compétence mobilité ne signifie pas prendre en charge les services organisés par la région Bretagne sur le territoire. L'organisation des transports scolaires des collèges et lycées resteront à la charge de la Région. De même, les lignes interurbaines dites «BreizhGo» continueront d'être organisées par la Région. De son côté, De L'Oust à Brocéliande Communauté propose un service de transport à la demande, un service de location de vélo à assistance électrique et propose déjà un management de la mobilité (covoiturage, animations, appels à projet, schéma vélo, etc.).

La compétence «mobilité» comprend six catégories de services précisées par la loi, à savoir :

- 1 – Services réguliers de transport public de personnes,
- 2 – Services à la demande de transport public de personnes,
- 3 – Services de transport scolaire,
- 4 – Services relatifs aux mobilités actives (ou contribution à leur développement),
- 5 – Services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur (ou contribution à leur développement),
- 6 – Services de mobilité solidaire.

Si De L'Oust à Brocéliande Communauté ne prend pas la compétence, c'est la Région qui exercera de droit cette compétence sur notre territoire et sans retour possible. Hors, cela représente un enjeu fondamental pour le développement de nos territoires et pour tous les types de déplacements au sein de celui-ci.



AMORTISSEMENT DES DEPENSES LIÉES AU RENOUELEMENT DE LA CARTE COMMUNALE

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'amortir sur 5 ans toutes les dépenses liées au renouvellement de la carte communale

✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿

BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition de décision modificative du budget communal.

Dépense Fonct.	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 500,00 €
Dépense Fonct.	615231	Entretien et réparation voiries	- 500,00 €

✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿

PARTICIPATION POUR ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR Mme Aude Pochon

Mme Sophie BUSSON, Maire-Adjoint, ayant présenté l'activité «Nature» qui sera réalisée auprès des jeunes par Mme Aude Pochon, l'assemblée décide de faire appel à ses services durant une journée de congé scolaire. Cette activité sera facturée aux parents : deux euros par enfant et par après-midi.

✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿

C.C.A.S. DE SERENT : DEMANDE DE PARTICIPATION AU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Le C.C.A.S. de Sérent, assurant le portage de repas sur la commune de Lizio pour 6 bénéficiaires, sollicite la commune pour une participation au déficit, soit un montant de 584,08 euros pour 2020; ce qui correspond à la livraison de 842 repas.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas participer au déficit engendré par le service de portage de repas à Sérent. Il invite le C.C.A.S. de Sérent à facturer aux bénéficiaires le repas au prix coutant.

✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿ ✿

QUESTIONS DIVERSES

- Le compte-rendu de la séance du 20 avril 2021 a été approuvé par le conseil municipal.
- Dans le cadre de la mise en place de la commission locale du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté au sein d'Eau du Morbihan, M. Pascal BOURY a été désigné en qualité de représentant de la commune titulaire ; M. Jimmy CADIEU en sera le suppléant.
- SAUR : Les travaux de remplacement d'environ 300 mètres linéaires de réseaux d'eau au niveau du centre bourg débuteront le 6 septembre prochain. La Rue de la Résistance sera remise en état très prochainement.
- Une expérimentation de rétrécissement de la chaussée (écluses) est actuellement réalisée au niveau de la Rue de la Résistance (en face de l'école) et plus tard, sur la route de Josselin (Rue Colin).
- Le broyage des accotements sera effectué courant de la semaine 22.
- Mme Monique VAILLANT a informé l'assemblée sur la mise en place des panneaux «Sentier Nature» à l'arrière de la mairie. Elle invite les conseillers municipaux à réfléchir au nom que portera cet espace.

